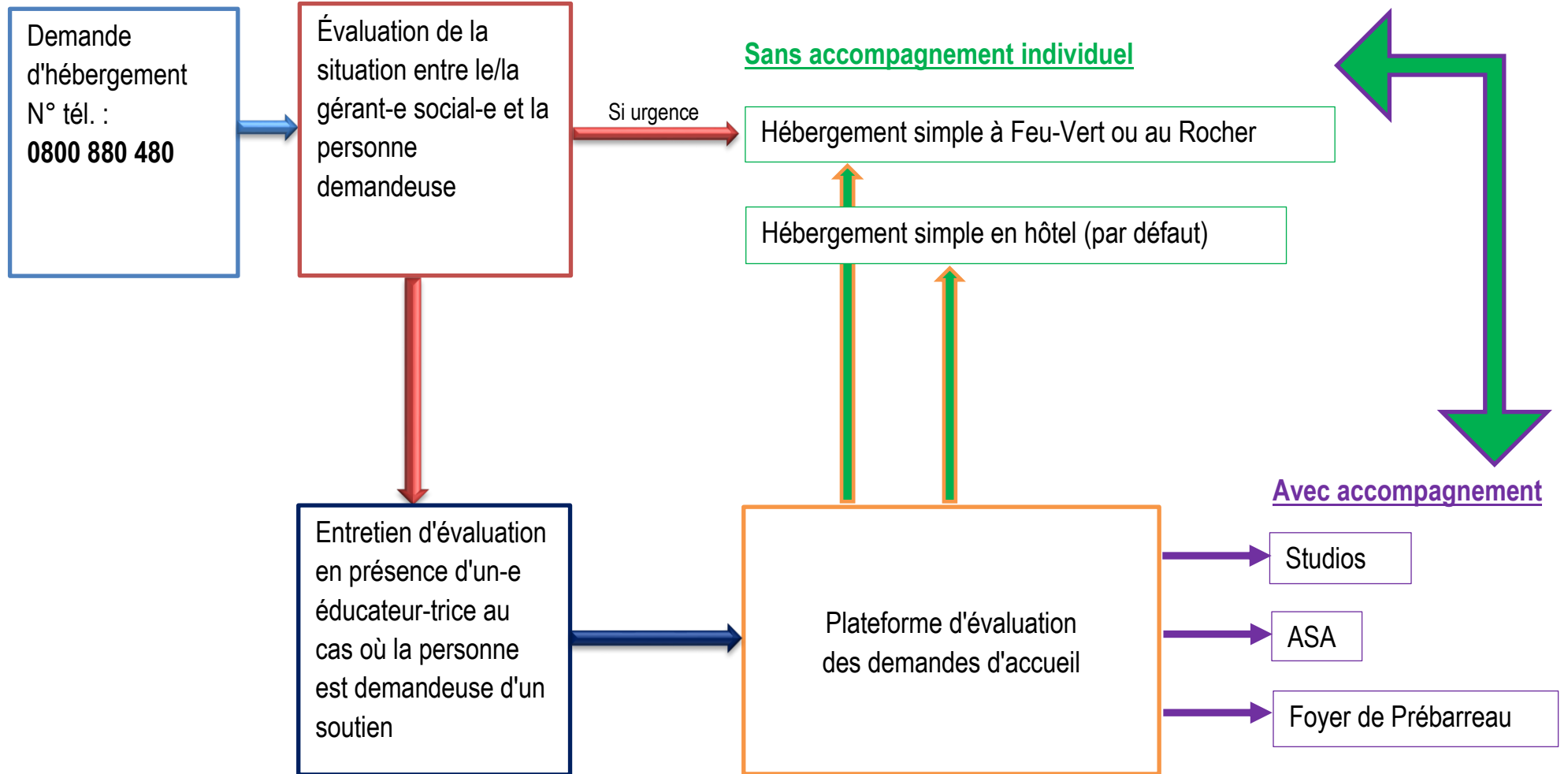




HÉBERGEMENTS DIFFÉRENCIÉS (HD)

À la demande de la personne, une réévaluation du lieu de vie peut être faite pour passer de l'hébergement simple à l'hébergement en logements extérieurs, ainsi qu'à l'inverse, des logements extérieurs en hébergement simple



Prestations

❖ Hébergement simple à Feu-Vert ou au Rocher

Ces places sont proposées à des personnes étant demandeuses d'un hébergement sans accompagnement éducatif dans un projet individuel. Si les personnes en hébergement simple à Feu-Vert ou au Rocher souhaitent une aide ponctuelle, un moment de permanence est proposé dans la semaine par un-e éducateur-trice.

❖ Hébergement simple en hôtel

La prestation consiste à trouver une chambre d'hôtel, avec la personne demandeuse d'un hébergement sans accompagnement éducatif dans un projet individuel. Cette possibilité existe lorsque l'hébergement simple à Feu-Vert ou au Rocher est complet. Si les personnes en hébergement simple à l'hôtel souhaitent une aide ponctuelle, un moment de permanence est proposé dans la semaine par un-e éducateur-trice.

❖ Studio

Les studios sont proposés à des personnes désireuses d'acquérir une certaine autonomie, en s'appuyant sur un accompagnement éducatif si nécessaire. Cet accompagnement se détermine en fonction des besoins de la personne accueillie.

❖ ASA

L'accompagnement social ambulatoire est proposé à des personnes ayant besoin d'un accompagnement, résidant dans leur propre logement. Le contenu et la fréquence de l'ASA dépend du projet individuel de la personne.